

F.A.S. DIRECTION

Vice-décanat aux affaires professorales

ÉLÉMENTS DE CONSTITUTION D'UN DOSSIER DE DÉMISSION

- Chargé d'enseignement
- Professeur
- Chercheur
- Attaché de recherche

RATTACHEMENT MULTIPLE : *Il appartient à l'unité principale de constituer le dossier de démission et d'y intégrer les éléments d'évaluation de l'unité secondaire.*

N.B. : *L'assemblée des professeurs prend habituellement acte de la démission. Le vote donne l'information sur le nombre de présences.*

Personne ressource : Julie Théberge (6674)
julie.theberge@umontreal.ca

NOM/PRENOM: X.....

FAC./DEPT./C. DE RECH.: X.....

OBJET: DÉMISSION DE chargé d'enseignement, de professeur, de chercheur ou d'attaché de
PERIODE VISEE (durée et dates): A COMPTER DU..... recherche

AVIS, RECOMMANDATIONS, AUTORISATIONS

PROFESSEURS OU COMITE	: vote: P: C: A:	date:	
DIRECTEUR	: favorable <input type="checkbox"/> défavorable <input type="checkbox"/>	autorise <input type="checkbox"/>	
CONSEIL DE FACULTE ou autre (préciser)	: vote:	date:	N° dél.:
CONOM/COPROM	: vote:	date:	N° dél.:
FAS			
CEFAS	: vote:	date:	N° dél.:
DOYEN	: favorable <input type="checkbox"/> défavorable <input type="checkbox"/>	autorise <input type="checkbox"/>	

OBSERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

ESPACE RÉSERVÉ UNIQUEMENT
À LA DIRECTION DE LA FACULTÉ

DATE:

doyen/directeur

ESPACE RESERVE A L'ADMINISTRATION

DATE:

secrétaire

NOM/PRÉNOM: X.....

FAC./DÉPT./C. DE RECH.: X.....

OBSERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES (suite) :

DÉMISSION

RECOMMANDATION DU DIRECTEUR

- Commentaire du directeur.
- Compte rendu des avis formulés par les membres de l'assemblée des professeurs.
- Si le départ s'effectue en cours d'année, mesures prises pour assurer la continuité de sa charge de travail, notamment pour les cours et l'encadrement.

Signature du directeur

DATE :

DÉMISSION

- Chargé d'enseignement
- Professeur
- Chercheur
- Attaché de recherche

PIÈCES À JOINDRE (selon l'ordre suivant)		'
1.	SPEF-1 et 1A (modèles : pages précédentes)	
2.	Avis de l'unité secondaire (rattachement multiple)	
3.	Lettre du professeur, du chargé d'enseignement, du chercheur ou de l'attaché de recherche précisant les raisons et la date de sa démission.	
Transmettre le dossier en deux (2) exemplaires (1 original et 1 copie) au vice-décanat aux affaires professorales.		